CRUSH-BAC (Part 1 - Resin)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)
Date d'émission: 2020-03-05 Date de révision: 2022-04-21 Remplace la fiche: 2021-08-04 Version: 2.2

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	:	Mélange
Nom commercial	:	CRUSH-BAC (Part 1 - Resin)
Groupe de produits	:	Produit commercial

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions	:	Backing Compound Kit Epoxy Resin

1.3. Fournisseur

Fabricant
Whitmore Manufacturing LLC
930 Whitmore Drive
Rockwall, Texas, 75087
USA
T 1.972.771.1000
Regulatory@whitmores.com - www.jetlube.com

Distributeur
Jet-Lube of Canada LTD
Units 8 & 9, 1260 - 34 Avenue
Nisku, AB, T9E 1K7
Canada
T 1.780.463.7441
Regulatory@whitmores.com - www.jetlube.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	:	En cas d'urgence chimique Appelez le CHEMTREC 24h/24, 7j/7 Pour les États-Unis et le Canada : 1.800.424.9300 Pour les pays autres que les États-Unis et le Canada : +1.703.527.3887 (appels en PCV acceptés)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :

Mention d'avertissement (GHS CA) : Attention

Mentions de danger (GHS CA) :
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS CA) :
P261 - Éviter de respirer les brouillards, vapeurs.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette

étiquette).
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Epoxy resins, liquids, MM≤700	epoxy resin(=araldite gy250) / reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin)	n° CAS: 25068-38-6	50 - 60	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:
Gants de protection en caoutchouc néoprène ou nitrile

Type	Matériau	Pénétration	Épaisseur (mm)	Pénétration
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR), Caoutchouc néoprène (HNBR)	6 (> 480 minutes)	0.6 mm	

Protection oculaire:
Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:
Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Liquide
Apparence	:	Visqueux.
Couleur	:	bleu foncé
Odeur	:	Légère odeur
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Non applicable
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	> 150 °C
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Solubilité	:	insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	< 16000 mm^2/s
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	:	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	:	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	:	Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	:	Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Epoxy resins, liquids, MM≤700 (25068-38-6)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 420 (Acute Oral Toxicity - Fixed Dose Method)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity), Guideline: EU Method B.3 (Acute Toxicity (Dermal))

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Epoxy resins, liquids, MM≤700 (25068-38-6)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	15 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies), Guideline: EPA OPPTS 870.4300 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity), Guideline: other:MITI, Japanese ministry of international trade and industry, February 1998, Remarks on results: other:Effect type: toxicity (migrated information)
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	100 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies), Guideline: EPA OPPTS 870.4300 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity), Guideline: other:MITI, Japanese ministry of international trade and industry, February 1998, Remarks on results: other:Effect type: toxicity (migrated information)

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Epoxy resins, liquids, MM≤700 (25068-38-6)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	50 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents), Guideline: EPA OPPTS 870.3100 (90-Day Oral Toxicity in Rodents), Guideline: EU Method B.26 (Sub-Chronic Oral Toxicity Test: Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents), Guideline: other:japanese MITI guidelines for toxicity testing of chemicals

Danger par aspiration : Non classé

CRUSH-BAC (Part 1 - Resin)	
Viscosité, cinématique	< 16000 mm²/s

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

Epoxy resins, liquids, MM≤700 (25068-38-6)	
CL50 - Poissons [1]	1,2 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	1,7 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	9,4 mg/l Test organisms (species): Scenedesmus capricornutum
CE50 72h - Algues [2]	> 11 mg/l Test organisms (species): Scenedesmus capricornutum
NOEC (chronique)	0,3 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	31 (Estimated value, Fresh weight)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3 (Estimated value, 25 °C)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,65 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, QSAR)
LOEC (chronique)	1 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

12.2. Persistance et dégradabilité

Epoxy resins, liquids, MM≤700 (25068-38-6)	
Persistance et dégradabilité	Non dégradable dans le sol.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Epoxy resins, liquids, MM≤700 (25068-38-6)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (BCF < 500).
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	31 (Estimated value, Fresh weight)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3 (Estimated value, 25 °C)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,65 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, QSAR)

12.4. Mobilité dans le sol

Epoxy resins, liquids, MM≤700 (25068-38-6)	
Tension de surface	59 mN/m (20 °C, 0.09 g/l)
Écologie - sol	Low potential for mobility in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,65 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, QSAR)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3 (Estimated value, 25 °C)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG)	:	Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	:	Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IATA)	:	Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG)	:	Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	:	Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	:	Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	:	Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	:	Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations	:	Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TDG

Aucune donnée disponible

IMDG

Aucune donnée disponible

IATA

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Epoxy resins, liquids, MM≤700 (25068-38-6)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Epoxy resins, liquids, MM≤700 (25068-38-6)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis **Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)** **Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)** **(répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS Introduction**

SECTION 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure	:	Aucun(e)
Date d'émission	:	03-05-2020
Date de révision	:	04-21-2022
Remplace la fiche	:	08-04-2021

Textes complet des phrases H:	
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.